

**Projet de parachèvement de l'Autoroute 19 avec voies
réservées au transport collectif à Laval et à Bois-des-Filion
par le ministère des Transports**

Réponses aux questions transmises le 30 octobre
(DQ28-Annexe de questions –CMM)

Question BAPE :

Selon le Rapport synthèse de la cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal de 2010, la superficie de milieux humides sur le territoire de la CMM est de 20 971 ha pour une proportion du territoire de 4,7 %. Toutefois, une donnée du CRE de Laval reprise du cadre d'aménagement et orientations gouvernementales pour la région métropolitaine de Montréal de 2001 fait état d'une superficie de milieux humides sur le territoire de la CMM de 2 100 ha pour une proportion du territoire de 0.6 %. Veuillez valider quelle est la superficie de milieux humides sur le territoire de la CMM et sa proportion sur le territoire. Dans le cas où les chiffres de 2010 sont validés, veuillez expliquer les différences importantes.

Réponse CMM :

En 2010, Canards Illimités Canada (CIC), en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), a procédé à une cartographie détaillée des milieux de plus de 0,3 ha pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Cette connaissance est disponible sur le site Internet de la Communauté. D'après les données recueillies, on estime la superficie des 11 590 milieux humides recensés du territoire de la Communauté à 20 012 ha (sans compter le territoire autochtone d'Akwesasne), ce qui représente 4,6 % du territoire métropolitain. Voir le tableau 33 du PMAD à cet effet.

Il importe de tenir compte du fait que les données sur les milieux humides se précisent à mesure que les techniques de télédétection se raffinent et que la connaissance du territoire évolue. Pour ce qui est de l'assertion du CRE de Laval ou du MAMROT de 2001, nous ne pouvons pas la commenter. Veuillez vous référer à ces organismes pour de plus amples renseignements.



Question BAPE :

Depuis 1990, quel est le % estimé de perte des milieux humides sur le territoire de la CMM?

Réponse CMM :

Selon Environnement Canada environ 80 % des milieux humides de la région de Montréal ont disparu depuis l'époque de la colonisation. Entre 1945 et 1984, c'est plus de 60 km² d'habitats riverains qui ont été modifiés le long du fleuve Saint-Laurent. Les principaux responsables de ces pertes sont l'agriculture et l'urbanisation.

En 2012, le ministère a confié à une équipe de chercheurs du Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ), le mandat de réaliser une étude en deux volets sur la situation des milieux humides. Ces études serviront à enrichir la réflexion dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques au Québec. L'étude « analyse de la situation des milieux humides au Québec et recommandations à des fins de conservation et de gestion durable, Stéphanie Pellerin et Monique Poulin, avril 2013 » fait état que dans les Basses-terres du Saint-Laurent (BTSL), les MH couvrent 9,5 % du territoire. On y révèle qu'au moins de 567 km² de MH ont été perturbés dans les BTSL sur une période d'environ 22 ans, soit 19 % de la superficie totale des MH des BTSL, pour un taux de perte moyen d'environ 1 % par année ou 567 ha. Il est raisonnable de penser que ce taux s'applique également à la région métropolitaine étant donné le fort taux d'urbanisation qu'a connu la région métropolitaine depuis une décennie. L'agriculture, la foresterie et l'urbanisme (en zone blanche) sont les activités générant le plus d'impacts sur les milieux humides. Cet aspect de l'étude est particulièrement important étant donné que le territoire de la CMM est composé à 56 % de zones agricoles.